



SICAE-OISE
32 Rue des Domeliers
BP 70525 60205 COMPIEGNE CEDEX
<https://www.sicae-oise.fr/>
SIRET : 925 620 262 00020
N° de TVA intracomm. : FR 88 925 620 262

facture d'électricité

régularisation de mensualisation

tarif bleu

Numéro de dépannage : 03 69 24 09 88

Référence PDS : 84201302000083

Point d'accueil : 03 44 926 926
104, rue Nationale 60610 LA CROIX SAINT OUEN
Lundi au Vendredi 8h15/12h30 & 13h30/17h00
clientele.lacroix@sicae-oise.fr

M PIERRE BRUNEAU
3 RUE DES ECANGES
60127 FRESNOY LA RIVIERE

Votre référence à rappeler : 00100000013020

contrat n° 46043

client titulaire **M PIERRE BRUNEAU**
co-titulaire **Mme KARINE BRUNEAU**
espace de livraison **3 rue des écanges
FRESNOY LA RIVIERE**

offre **tarif bleu**
service **heures pleines / heures creuses**
puissance souscrite **12 kVA**
réglage de la protection **60 A**
type de compteur **électronique**

historique de consommation

Les valeurs estimées sont présentées en italique.

kWh	févr 20	févr 21	févr 22
base	11 060	2 176	
hp		6 959	5 763
hc		2 678	1 833
total	11 060	11 813	7 596

facture n° 699888 du 03/02/2022

électricité du 20/01/2021 au 19/01/2022 : 7 596 kWh
calculés sur la base d'index relevés (détails au verso)

total HT	1 008,87 €
TVA	225,97 €
autres taxes	267,49 €
total TTC	1 502,33 €
mensualités	-1 656,00 €

net à payer -153,67 €

Le solde de votre compte sera crédité par virement à partir du 21/02/2022

Cette facture annule et régularise les prélèvements en cours

Date approximative du prochain relevé 19/07/2022

rappel de vos coordonnées bancaires

Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.

Nom du titulaire : **MR PIERRE BRUNEAU** Référence Mandat : **xxFR46ZZZ008397ADMSEO00030623600001**

IBAN (RIB International) : **FR76 17XX XX00 XXXX 7598 XXXX 688** BIC : **CEPAFRPP751**

rappel des mensualités de la période précédente

mensualités	montant	statut	mensualités	montant	statut
10 mars 2021	184,00 €	prélevée	10 août 2021	184,00 €	prélevée
10 avril 2021	184,00 €	prélevée	10 septembre 2021	184,00 €	prélevée
10 mai 2021	184,00 €	prélevée	10 octobre 2021	184,00 €	prélevée
10 juin 2021	184,00 €	prélevée	10 novembre 2021	0,00 €	impayée
10 juillet 2021	184,00 €	prélevée	10 décembre 2021	184,00 €	prélevée

Votre futur échéancier est présenté au verso.

part fixe					€ / an	montant en €	
prime fixe du 1 février 2021 au 31 juillet 2021 (puissance souscrite de 12 kVA - 5,95 mois)					155,04	76,87	
prime fixe du 1 août 2021 au 31 janvier 2022 (puissance souscrite de 12 kVA - 6,05 mois)					177,36	89,42	
part variable					€ / kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 20/01/2021 au 19/01/2022					compteur n° 701801510396		
heures pleines	6 959	12 722	1	5 763			
heures pleines - barème du 20/01/2021 au 31/01/2021					0,1175	22,21	
heures pleines - barème du 01/02/2021 au 31/07/2021					0,122	348,68	
heures pleines - barème du 01/08/2021 au 19/01/2022					0,1193	324,02	
heures creuses	19 741	21 574	1	1 833			
heures creuses - barème du 20/01/2021 au 31/01/2021					0,0797	4,78	
heures creuses - barème du 01/02/2021 au 31/07/2021					0,0803	72,99	
heures creuses - barème du 01/08/2021 au 19/01/2022					0,0809	69,90	
total HT						1 008,87	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale du 20/01/2021 au 31/12/2021					7 201	0,00468 € / kWh	33,70
taxe départementale du 20/01/2021 au 31/12/2021					7 201	0,00332 € / kWh	23,91
taxe communale du 01/01/2022 au 19/01/2022					395	0,00468 € / kWh	1,85
TICFE du 20/01/2021 au 31/12/2021					7 201	0,0225 € / kWh	162,02
TICFE du 01/01/2022 au 19/01/2022					395	0,0258291 € / kWh	10,20
cta du 01/02/2021 au 31/07/2021					72,58	27,04 %	19,63
cta du 01/08/2021 au 31/01/2022					73,78	21,93 %	16,18
tva réduite					202,10	5,50 %	11,12
tva					1 074,26	20,00 %	214,85
total TTC						1 502,33	

vos prochains échéanciers

Le montant des **10** prochaines mensualités, prélevées le **10** du mois, est de **157,00 € TTC** dont **21,13 € de TVA**.
Le premier prélèvement sera effectué le **10 mars 2022**.

communication

- **part acheminement HT: 422,01 €** est déterminé à partir du barème national des tarifs d'acheminement.

Une facture de frais ou de démensuralisation peut vous être adressée avant la date approximative mentionnée au recto.

Pour connaître, précisément, la date de votre prochaine relève : www.sicae-oise.fr rubrique clients > relevé de mon compteur. Vos index peuvent être transmis jusqu'à 3 jours après votre date de relève, via "mon espace client" ou le formulaire d'autorelevé.

La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA), à compter du 01/08/2021, est calculée sur la base de 21,93 % de la part fixe d'acheminement. Le taux de la CTA est fixé par arrêté ministériel et est susceptible d'évoluer.

Cette facture ne vous dispense pas du règlement du montant antérieur dû à l'échéance précédemment fixée et ne tient pas compte d'un éventuel échéancier en cours.

Cette facture est établie sur la base des mouvements tarifaires décidés par les Pouvoirs Publics à la date du 01/08/2021. Les tarifs de nos prestations ont été actualisés à la date du 01/08/2021. Informations prix pratiqués par SICAÉ-OISE : www.sicae-oise.fr rubrique notre offre ou par téléphone au 03 44 926 926.

Service réclamation SICAÉ-OISE par courriel sur info@sicae-oise.fr ou par courrier au 32, rue des Domeliers - B.P 70525 COMPIEGNE CEDEX.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de SICAÉ-OISE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie en vous connectant sur le site www.energie-mediateur.fr ou par courrier postal à l'adresse Médiateur national de l'énergie Libre réponse n°59252 75443 Paris Cedex 09. Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le service d'information des pouvoirs publics. N° Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe). Vous avez, également, à votre disposition un comparateur d'énergie à l'adresse <https://comparateur-offres.energie-info.fr>

Client aux tarifs réglementés, vous pouvez souscrire à tout moment sans frais à une offre de marché chez le fournisseur de votre choix. Comparez gratuitement les offres sur energie-info.fr

Information sur la méthode d'estimation par téléphone au 03 44 926 926 (choix n°3) ou sur www.sicae-oise.fr rubrique Clients > J'estime ma facture.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé. Pénalités de retard : taux d'intérêt légal x 3 avec un minimum de perception de 7 euros.

Professionnels : En cas de retard de paiement, une indemnité de recouvrement complémentaire de 40 € est perçue.

En application de l'Article R333-10 du code de l'Énergie, l'origine de l'électricité commercialisée en 2020 se répartit comme suit : 74,5 % Nucléaire, 9,9 % Autres énergies renouvelables, 7,7 % Gaz, 7,2 % Hydraulique, 0,4 % Fioul, 0,3 % Charbon.

La fourniture d'un kWh a induit en 2020 : l'émission de 40,54 grammes de dioxyde de carbone (CO₂), la génération de déchets radioactifs (vie courte : 1,809 mg/kWh, vie longue : 0,201 mg/kWh)

Le mix de fourniture 2021 sera publié en septembre/octobre 2022.

Des aides exclusives SICAÉ-OISE jusqu'à 4000 Euros, sous conditions de revenus, pour vous accompagner dans votre projet de rénovation de chauffage ou d'isolation. Conditions et informations : 03.44.92.72.06

Document à conserver 5 ans